



# Le Pôle animal

Après un rebond dans les volumes produits les deux années précédentes, l'alimentation animale affiche, pour la fin de l'année, des prévisions de volumes inférieures à celles de 2006. Le secteur du porc n'arrive pas à sortir d'une crise qui dure depuis 2 ans, la filière bovine reste très perturbée, tant sur le marché national qu'à l'international, suite à la FCO. La filière ovine doit tenir jusqu'en 2010 pour recevoir les premières aides annoncées par M. Barnier. La filière avicole gère des baisses importantes en production de dindes et de fortes perturbations sur des marchés comme le pal-mipède. Seul le poulet de chair semble résister malgré une légère érosion des prix.

## Section Bétail et Viande

Dans un esprit d'efficacité et d'optimisation du service aux adhérents, la section Bétail et Viande a conclu, début 2009, un partenariat technique avec le SNIV, syndicat spécialisé des entreprises d'abattage. Les entreprises coopératives impliquées dans l'aval trouvent ainsi un interlocuteur unique pour répondre à leurs questions techniques.

En parallèle, Bétail et Viande a modifié son fonctionnement pour tenir compte de ce partenariat et garantir l'indépendance de l'expression politique des filières coopératives de l'amont à l'aval.

### BOVINS

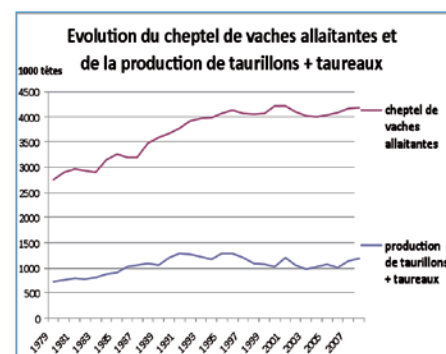
**Faits marquants 2009 : repli des cheptels - abattages en baisse - consommation à la traine - marchés viande et lait à soutenir**

La FCO aura deux conséquences essentielles pour la filière bovine. D'une part, l'élément le plus marquant sur la campagne 2008-2009 est la baisse des naissances (- 8,1%). D'autre part, après une forte perturbation des exportations en 2008, suivie d'une légère reprise au pre-

mier semestre 2009, le marché international du brouillard devrait subir le contrecoup du manque de veaux. La crise laitière se manifeste aussi par un mouvement de décapitalisation des vaches.

Pour la filière maigre, Bétail et Viande s'est attaché à rechercher, avec l'appui des pouvoirs publics, des dispositifs permettant de maintenir la fluidité des échanges : des accords bilatéraux ont été obtenus en février 2009 avec l'Italie, puis en avril avec l'Espagne. Plus récemment, Coop de France a alerté les pouvoirs publics sur la réduction de la couverture à l'exportation proposée par les assureurs. La réponse proposée au travers du dispositif Cap Export ne semble pas être en mesure de répondre aux attentes, compte tenu de la tarification proposée.

Pour la filière française de l'engraissement Bétail et Viande s'est mobilisé pour promouvoir un plan d'accompagnement de l'engraissement afin de maintenir les volumes produits, voire compenser l'érosion des débouchés du maigre sur l'Italie. Ce plan s'appuie sur la création d'un fonds d'accompagnement



permettant de sécuriser la marge des engraisseurs et un soutien à l'investissement. Un travail méthodologique est mené en partenariat avec l'Institut de l'Élevage. Les moyens de mise en œuvre de ce programme, qui n'ont malheureusement pu être dégagés, comme en Italie, à l'occasion du bilan de santé de la PAC, restent à trouver.

### OVINS

**Faits marquants 2009 : poursuite de la baisse de production - consommation stable - prix à la production fermes au premier semestre mais baisse saisonnière marquée**

Au premier semestre 2009, les abattages d'agneaux diminuent de 10 % en TEC et de 11% en têtes





par rapport au premier semestre 2008 où ils étaient déjà très faibles. En parallèle, pour les six premiers mois de l'année, les abattages d'ovins de réforme reculent de 9,5 % par rapport à la même période en 2008. Concernant le commerce extérieur de viande ovine, les approvisionnements en provenance des autres pays (UE et pays tiers) atteignent seulement 10 500 tonnes en mai 2009 soit 3 % de moins qu'en mai 2008. Cependant, le cumul des importations depuis janvier progresse de 6 % par rapport à l'année dernière. Les achats en provenance d'Irlande ont augmenté de 7 %, ceux de Nouvelle-Zélande de 8 %, ceux majoritaires en provenance du Royaume-Uni de 2 %. Selon le baromètre Interbev, la consommation des ménages sur les 7 premiers mois est stable avec +0,2%, avec des prix d'achat eux-mêmes en faible hausse de +0,8%.

L'actualité de la section est marquée par la révision de la PAC et la définition des modalités d'attribution de la nouvelle prime ovine, la réflexion et la mise en œuvre de la notification des mouvements et de l'identification électronique, la prévision de l'offre, les suites données au rapport Porry concernant la rénovation de l'appui technique et la reconnaissance OP, la réflexion sur le sanitaire avec le suivi des dossiers GBPO, ICA...

## PORCINS

**Faits marquants 2009 : stabilité générale de la production – exportations faibles – maintien du cours et consommation élevée au 1<sup>er</sup> semestre – cours et consommation en baisse cet été - Fin d'année difficile en perspective pour la filière**

En France, les abattages de porcins sont restés stables par rapport à 2008. Au niveau européen, la production reste élevée avec une légère baisse (-1%), malgré des cheptels en réduction.

Dans un marché mondial fragilisé par la crise financière et économique, les opérateurs éprouvent de grandes difficultés pour exporter hors de l'Union Européenne. Depuis août 2008, ils ne bénéficient plus de restitutions. Coop de France, associé à la FNP et INAPORC, a déjà alerté les pouvoirs publics à plusieurs reprises sur le sujet.

A partir de juillet 2009, les cours du porc sont nettement en baisse à la fois par rapport à 2008 et aux mois précédents. La moyenne du MPB accuse une chute de 5,6% sur les 8 premiers mois.

En France, la consommation de viande porcine continue de progresser (+1,5% sur les 7 premiers mois par rapport à 2008) malgré une forte chute des achats de porc frais des ménages en juillet-août. Cependant, on note une baisse des prix d'achat de 3% (source TNS). Cette année, la

filière porcine de Coop de France Bétail et Viande a particulièrement concentré ses travaux sur les dossiers sanitaires et les questions environnementales. Ces deux sujets ne sont pas sans conséquences sur la compétitivité de la filière. Elle s'est mobilisée également sur le bien-être animal et l'étiquetage des produits animaux.

## SANITAIRE : Objectif OVS

La mise en place d'organismes à vocation sanitaire (O.V.S.) tels que prévus par les textes réglementaires français représente une opportunité réaliste d'adapter le savoir faire et l'organisation de nos filières aux exigences liées à la mise en œuvre du Paquet hygiène. Pour la filière porcine cela se traduit par la mise en œuvre à l'échelle régionale d'organisations sanitaires structurées, inter-communicantes afin de mailler l'ensemble du territoire, et rassemblées entre elles pour constituer un véritable réseau national de surveillance épidémiologique. Cette structuration de la filière offre l'opportunité de piloter des actions professionnelles selon les priorités et les objectifs définis par ses propres acteurs.

Désormais, l'objectif est d'activer concrètement ces réseaux pour accompagner et faciliter la mise en œuvre du Paquet hygiène, et notamment l'entrée en application de l'Information sur la chaîne alimentaire.

## ▶ Section Nutrition animale

### Activité du secteur

Avec 22,7 Mt, la production française d'aliments composés a progressé en 2008 de 1,4 %, rythme bien plus modéré qu'en 2007. Cette progression est due à une augmentation de la demande en aliments vaches laitières (+ 12 %), tandis que la production d'aliments volailles reste stable et

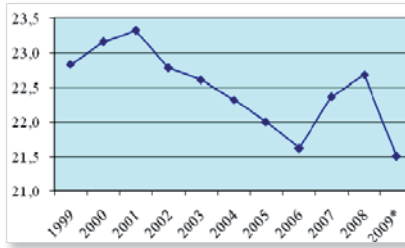
que celle d'aliments porc s'érode de 1,7 %. La France reste leader européen devant l'Allemagne et l'Espagne.

En revanche, 2009 devrait enregistrer une baisse notable d'activité.

Sur 7 mois celle-ci se chiffre à - 8 % : le recul de 13 % des aliments bovins traduit un retour à la normale. En porc, la baisse initiée fin 2008 s'in-

tensifie à - 8 % et celle des aliments volailles à - 5,2 %. Dans ce contexte, la production 2009 sera probablement inférieure au point bas de 2006.

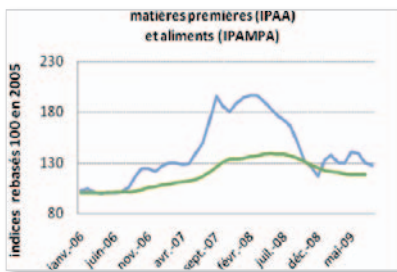
L'abondance de la nouvelle récolte devrait contribuer à une modération des cours, offrant ainsi une bouffée d'oxygène aux éleveurs. Le secteur des protéines est plus chahuté. Une



Production française d'aliments composés  
\* 2009 = Prévisions

détente est toutefois attendue début 2010 avec l'arrivée de la nouvelle récolte sud américaine.

L'indice IPAA, a repris une vingtaine de points entre décembre 2008 et mai 2009, et régresse depuis. Le prix de vente de l'aliment, mesuré par l'indice IPAMPA, a connu des évolutions plus modérées, illustrant le rôle modérateur des fabricants d'aliments qui, grâce à leurs achats en couverture et à l'optimisation permanente des formules alimentaires, lissent l'amplitude des variations de prix des matières premières.



## Etiquetage

Le règlement 767/2009 concernant la mise en marché et l'utilisation des aliments des animaux, va permettre une simplification importante du dispositif réglementaire et une harmonisation de son application dans les différents Etats membres, tout en garantissant la protection du savoir-faire des fabricants et le droit à l'information de l'éleveur.

D'ici son application (1<sup>er</sup> septembre 2010), CdF N.A. travaille notamment, avec les autres organisations professionnelles françaises et européennes,

à l'élaboration du catalogue des matières premières et d'un guide de bonnes pratiques d'étiquetage des aliments pour animaux.

## Sécurité alimentaire des aliments : Oqualim



En 2008, Coop de France Nutrition Animale et le SNIA ont créé une structure conjointe, OQUALIM, afin de mettre en place et coordonner les démarches de la profession visant à améliorer la sécurité et la qualité des aliments pour animaux.

Début 2009, OQUALIM est entré en phase opérationnelle avec la mise en place d'un plan mutualisé d'autocontrôle des aliments pour animaux. Plus de la moitié des entreprises représentant plus des 2/3 des tonnages français ont adhéré au projet. Cette forte représentativité va permettre d'être techniquement et économiquement efficient dès la première année de fonctionnement : 4 000 analyses sur 69 matières premières et 22 contaminants.

Fin 2009, l'ensemble du système de certification du guide de bonnes pratiques de l'aliment composé, sera versé dans OQUALIM. 46 usines d'aliments sont déjà certifiées.

En 2010, ce volet « aliments » devrait être complété, au sein d'OQUALIM, par son pendant en « prémélanges » avec l'ouverture de l'association à l'AFCA-CIAL.

Enfin, un logo distinctif sera proposé aux entreprises qui participent à ces démarches afin de leur permettre de communiquer sur leur engagement.

## OGM asynchrones : la tolérance zéro est invivable !!!

L'été 2009 a été marqué par des alertes européennes concernant la présence de traces (non quantifiables) de maïs OGM non encore

autorisés en Europe dans des produits à base de soja nord américain destinés à l'alimentation humaine et animale.

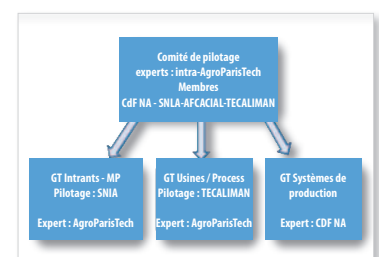
D'importants volumes de tourteaux ont été bloqués sur la base de la politique de tolérance zéro actuellement en vigueur.

CdF NA a rencontré les cabinets des ministères de l'Environnement et l'Agriculture accompagné d'autres organisations professionnelles, de représentants de l'industrie agro-alimentaire, des importateurs et des tritrateurs. Malgré cela, les pouvoirs publics français n'ont pas pris part au débat sur ce sujet lors du conseil agricole du 7 septembre dernier, alors que sept autres pays européens ont attiré l'attention de la Commission sur la nécessité de trouver une solution rapide.

## Mission Développement Durable

Afin d'apporter des réponses concrètes sur le rôle et les apports du secteur de la nutrition animale en matière de développement durable, les syndicats de la nutrition animale, Coop de France N.A., le SNIA, l'AFCA-CIAL et TECALIMAN ont constitué une mission technique « développement durable ».

Le premier objectif est de fournir des données techniques d'évolution de l'impact environnemental. Les travaux porteront dans un premier temps essentiellement sur les gaz à effet de serre et sur le bilan carbone, sans occulter les autres critères (valorisation des coproduits, notamment).





## Transport 44 T :

Depuis plusieurs années, Coop de France mène des démarches au plan national afin d'obtenir un élargissement des possibilités d'utilisation de camions de 44 tonnes de PTAC pour les transports de nos filières. Ces

démarches ont notamment permis d'obtenir le 44 T en pré et post acheminement maritime et fluvial.

Ces timides avancées demeuraient néanmoins insuffisantes.

Ces efforts de longue haleine semblent aujourd'hui porter leurs fruits. Un projet de décret intégrant le 44

Tonnes pour ces trois filières ainsi que les Métiers du Grain devrait voir le jour dans les deux mois. C'est la première fois qu'un tel échéancier nous est annoncé, signe d'une volonté politique forte en faveur du dossier.

## ▮ Section Aviculture

Depuis décembre 2008, la section Aviculture de Coop de France est animée conjointement avec la section aviculture de Coop de France Ouest. Cette co-animation renforce la position de la section au sein du pôle animal de Coop de France et assure aux adhérents une efficacité de fonctionnement, de la production à l'abattage et la transformation, et ce pour toutes les espèces (volailles de chair, palmipèdes à foie gras, œufs et lapins).

La section Aviculture travaille en étroite collaboration avec les sections Nutrition Animale et Bétail et Viande du pôle animal, dans le cadre de dossiers transversaux. Cette action se traduit par une participation active aux groupes de travail des commissions de Coop de France (Qualité / Nutrition, Développement durable, Filières biologiques, ...).

L'objectif de la section est de se positionner aux niveaux national et régional, en synergie et complé-

mentarité avec les différentes interprofessions. Deux ans après sa création, la section Aviculture est représentée et reconnue auprès des Pouvoirs publics et instances officielles (FranceAgriMer, INAO, ...) et des différentes organisations professionnelles.

En 2009, la section s'est mobilisée sur de nombreux dossiers et notamment :

- **Environnement** : participation au groupe national de concertation sur la réglementation des élevages (IPPC), élaboration d'une liste des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) pour la révision du BREF (Best REFérence) Elevage ; validation de la nouvelle rubrique 2111 du décret ICPE relative au régime d'autorisation des élevages de volailles

- **Sanitaire** : mise en place des accords interprofessionnels pour la prise en charge du coût de l'équarissage des animaux trouvés morts (ATM) en ferme ; participation à la définition de l'acte vétérinaire au sein

de la Commission sanitaire ; validation du projet de redevance pour la certification des échanges intra-communautaires auprès de la DGAL

- **Bien-être animal** : définition du cadre de retranscription de la Directive 2007/43/CE relative au bien-être des poulets de chair et participation au comité de pilotage du travail réalisé par l'ITAVI d'un guide de mise en application de la directive

Un des enjeux pour 2010, est l'élaboration d'une stratégie pour les organisations de production avicoles dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Par ailleurs, la section maintient son attachement à la création d'une interprofession forte et apportera son soutien à toute action allant dans ce sens. Enfin, elle restera très présente sur l'ensemble des autres dossiers et assurera une veille réglementaire et économique des filières.

[jacques.poulet@coopdefrance.coop](mailto:jacques.poulet@coopdefrance.coop)